



Le monde selon Amazon

E-commerce, cinéma, intelligence artificielle... on ne compte plus les projets de Jeff Bezos, multimilliardaire à la tête d'Amazon. Devenue gigantesque, la multinationale balaie d'un revers de la main les droits fiscaux, sociaux et environnementaux. Elle est pourtant responsable d'un gaspillage énorme de ressources et de terres, en participant à la surconsommation générale. Amazon a construit un système particulièrement efficace d'évasion fiscale et ce n'est pas la taxe GAFA instaurée par le gouvernement français qui va rétablir la situation. Pour décrocher les emplois que leur fait miroiter Amazon, les élu-e-s acceptent toutes les conditions imposées par l'entreprise, tandis qu'à l'intérieur des entrepôts surdimensionnés, les salarié-e-s triment à des cadences infernales. Comment contrer l'appétit du géant de la vente en ligne ? C'est tout l'enjeu des résistances locales déjà en cours et de la campagne que nous lançons avec nos partenaires.

numéro 119 octobre 2019



Amazon, multinationale tentaculaire experte en évasion fiscale

Amazon illustre parfaitement le constat qu'aujourd'hui les multinationales ont atteint un niveau de pouvoir disproportionné et dangereux. En matière de droits humains et sociaux, de préservation des écosystèmes ou d'évasion fiscale, elles semblent avoir gagné la bataille face à des États complaisants ou trop faibles pour s'opposer à leur pouvoir et à leurs armées de lobbyistes.

Elles disposent de capitalisations boursières dépassant le PIB de nombreux pays, leurs dirigeant-e-s et leurs actionnaires profitent de toutes les opportunités qui leurs sont offertes pour accroître leurs avoirs au détriment du reste de l'humanité et de la planète. Elles se retrouvent ainsi en situation de force pour influencer la fabrique des lois ou pour trouver des failles afin de contourner les dispositions qui leur déplaisent. Elles sont les grandes gagnantes du libre-échange qui leur permet de mettre les pays en concurrence pour peser lourdement sur les normes sociales, fiscales et écologiques.

La France dans le viseur d'Amazon

Pourquoi s'inquiéter d'Amazon particulièrement, parmi toutes ces multinationales ? La firme de Jeff Bezos se trouve en position dominante sur le secteur de la vente en ligne avec plus de 10 milliards de produits vendus dans le monde chaque année. Non content de cette situation, le milliardaire développe d'autres branches d'activités : médias, cinéma, intelligence artificielle, projets spatiaux.

En outre, la France est clairement dans le viseur d'Amazon. Si le géant américain est déjà *leader* des plateformes de e-commerce en France, en particulier pour les ventes de textile, produits culturels et électroniques, encore peu d'objets de fabrication française transitent par ses entrepôts. En effet, selon les chiffres d'Eurostat, les ventes en lignes concernaient seulement 16% des PME et TPE françaises en 2015. Ce qui explique l'appétit croissant d'Amazon pour la France (voir carte page 5).

À chaque installation, les différents gouvernements se sont réjouis de l'arrivée d'Amazon en France, sans s'interroger sur les conséquences de son activité, que ce soit pour l'environnement ou les petits commerces. Le seul combat revendiqué par le ministère de l'Économie concerne l'évasion fiscale massive que pratique Amazon.



© Michael Tellmann, Attac

En effet, comme nous l'avons montré dans une note¹ Amazon n'est pas en reste pour échapper à l'impôt et n'a rien à envier à ses compères Google, Apple, Facebook et Microsoft. Nous estimons qu'Amazon dissimule 58% de son chiffre d'affaires effectivement réalisé en France. Elle minimise ses bénéfices en refacturant des services à sa maison-mère luxembourgeoise, une technique couramment employée par les entreprises multinationales pour réduire leurs impôts.

Amazon fait partie des champions de l'évasion fiscale. Cela semble même relever de l'obsession chez Jeff Bezos, qui n'est pas devenu l'homme le plus riche de la planète sans quelques arrangements avec les législations. Depuis l'origine, il a organisé son groupe de telle sorte qu'il est très difficile de chiffrer l'étendue réelle de son activité pays par pays. En Europe, Amazon utilise une filiale luxembourgeoise. Elle a en effet signé en 2003 avec le Luxembourg un accord fiscal qui lui permet d'évaporer l'essentiel de ses bénéfices.

Une taxe Gafa bien insuffisante

Le principe est bien connu des multinationales voulant échapper à l'impôt, c'est la technique dite des prix de transfert : Amazon Europe paie des droits de propriété intellectuelle (pour avoir le droit d'utiliser les logiciels ou la marque) à une autre société puis, *via* celle-ci, les profits réalisés en Europe partent aux États-Unis, dans l'État du Delaware, paradis fiscal bien connu.

De même, quand une PME paie pour vendre *via* la marketplace d'Amazon, les services et les frais de livraison lui sont facturés depuis une autre filiale luxembourgeoise, Amazon Services Europe. Idem pour le service de paiements Amazon Pay et les téléchargements de musique ou de jeux vidéo, facturés par la filiale Amazon Media EU.



Pratique pour faire apparaître artificiellement ses revenus au Luxembourg plutôt qu'en France !

Attac a également montré que la taxe GAFA, instaurée à grand renfort de communication par le gouvernement français, ne réglerait en rien ce problème, puisqu'elle est symbolique et ne concerne qu'une partie de l'activité de ces entreprises. Ainsi, nous avons estimé que seulement 21 % de l'activité d'Amazon en France rentrerait dans l'assiette de calcul de la taxe GAFA.

Ce n'est donc certainement pas avec une taxe à 3 % sur une partie de leur chiffre d'affaires que les multinationales comme Amazon seront imposées "comme tout le monde" ni ne paieront leur "juste part d'impôts". Pourtant, ce montant symbolique n'a pas empêché Amazon d'essayer de ne pas supporter cette taxe.

En juillet, la France a définitivement adopté la taxe GAFA. Moins de trois semaines après, Amazon décide de la répercuter sur les tarifs appliqués aux vendeuses et vendeurs de sa plate-forme : à partir du 1er octobre, Amazon appliquera à tous une hausse de 3 %, correspondant au montant de la taxe sur son chiffre d'affaires prévue par la nouvelle loi.

C'est la première des entreprises visées par la taxe à faire ce choix. Amazon justifie sa décision en assurant n'être "pas en mesure" d'absorber ce nouvel impôt. C'est une vaste blague, surtout quand on sait que la firme de Jeff Bezos a enregistré dans le monde en 2018 un chiffre d'affaires de 205 milliards d'euros et un bénéfice de 8,8 milliards d'euros, en hausse de 237 % en un an !

Rapports déséquilibrés avec ses fournisseurs

En réalité, Amazon se sait suffisamment indispensable pour ses client·e·s qu'elle peut se permettre cette modification unilatérale des tarifs. Cette pratique est assez révélatrice du comportement d'une firme tentaculaire envers ses fournisseurs. Autour de 10 000 petites et moyennes entreprises françaises écoulent leurs marchandises par la plateforme de e-commerce.

Syndrome d'une multinationale habituée à dicter sa loi, elle a été condamnée en septembre dernier par la France à une amende de 4 millions d'euros pour clauses abusives envers ses fournisseurs. En effet, Amazon impose un rapport déséquilibré avec ses vendeuses et vendeurs et ces clauses abusives peuvent même parfois pousser certain·e·s vendeuses et vendeurs à la faillite.

Dans les faits, Amazon peut changer les contrats quand bon lui semble et imposer aux vendeuses et vendeurs, du jour au lendemain, des délais de livraison plus courts ; elle impose au fournisseur d'avancer immédiatement les frais en cas de problème de livraison, de colis abîmé ou de délais non tenus ; elle se donne le droit de suspendre le contrat des vendeuses et vendeurs à tout moment, par exemple en cas d'avis négatif d'un·e client·e.

En mars dernier, la firme refusait de signer la charte de bonne conduite avec les PME françaises que proposait le gouvernement. Mais la possibilité d'accéder à un marché de 28 millions de visiteur·euse·s uniques par mois demeure trop alléchante pour les vendeuses et vendeurs, qui acceptent les conditions du géant américain.

Lutter pour mettre Amazon hors d'état de nuire

Au final, il apparaît urgent que des mesures soient prises pour mettre les multinationales comme Amazon hors d'état de nuire. Dans un premier temps, il est indispensable qu'elle paye sa juste part d'impôts en France, dans des proportions au moins aussi élevées que les PME auxquelles elle fixe des clauses abusives.

Nous avons estimé les impôts qu'aurait dû payer Amazon en France, si les pouvoirs publics avaient la volonté politique d'instaurer une taxation unitaire des multinationales² : au lieu de 12,8 millions d'euros d'impôt sur les sociétés, ce sont 21,9 millions d'euros qu'Amazon aurait dû régler en 2017.

A. L. et Raphaël Pradeau

1 <https://france.attac.org/nos-publications/notes-et-rapports/article/la-taxe-gafa-une-fausse-solution-a-l-evasion-fiscale>

2 <https://france.attac.org/nos-publications/notes-et-rapports/article/la-taxation-unitaire-pour-lutter-contre-l-evasion-fiscale-des-multinationales>



Plongée au cœur d'un entrepôt

Extrait du livre de Jean-Baptiste Malet, *En Amazonie. Infiltré dans le "meilleur des mondes"*, Fayard/Pluriel, édition revue et augmentée (avril 2019).

Jean-Baptiste Malet est journaliste, lauréat du prix Albert-Londres pour *L'Empire de l'or rouge* (Fayard, 2017).

«Pour les intérimaires, les choses sont simples. Nous sommes plus d'un millier à avoir été recrutés à Montélimar pour confectionner et expédier les colis des fêtes de Noël. Nous sommes informés qu'au mois de janvier 2013 les meilleurs travailleurs seront peut-être invités à signer un CDI. Combien de postes en CDI sont-ils disponibles? Nul ne le sait parmi les précaires. Toujours est-il que, selon les mots de l'un des bras droits du directeur venu spécialement dans son costume nous parler avant l'une de nos prises de poste, "la sélection sera rude et il y aura peu d'élus. Mais sachez que, parmi les gens que vous voyez en CDI autour de vous, certains ont commencé comme vous, en intérim".

La distinction entre le bon grain et l'ivraie des intérimaires se fera selon leur degré de "motivation". "Motivation" désignant implicitement les performances de productivité, évaluées par ordinateur quel que soit le poste où l'on se trouve. En effet, très régulièrement, plusieurs fois pendant la nuit de travail, le lead vient vous informer de votre "prod", votre productivité. Packeurs et pickeurs ont des quotas de productivité à respecter et, au fil des semaines, la courbe de productivité de chacun doit obligatoirement être en perpétuelle croissance. C'est incontournable. En cas de manquement, le règlement intérieur est là pour justifier les sommations des managers. Depuis la salle de pause où il se trouve punaisé, je procède à la lecture de l'article 16 du règlement :

16 – PROCÉDURE D'AMÉLIORATION DES RÉSULTATS

En cas de manquement aux objectifs ou à la performance attendue, l'entreprise met en place une procédure équitable et structurée dans la gestion de la performance et de l'amélioration des résultats ayant pour but de :

- Communiquer clairement les objectifs mesurables et réalistes.
- Donner les moyens raisonnables afin d'atteindre ces objectifs.
- Faire bénéficier de mesures de formation ou d'aides appropriées pour aider le personnel à atteindre ses objectifs dès lors que les progrès ne sont pas suffisants.

16.1 – DÉCLENCHEMENT DU

PROCESSUS DE L'AMÉLIORATION DES RÉSULTATS

Si les résultats de l'employé ne sont pas atteints, lors de l'entretien

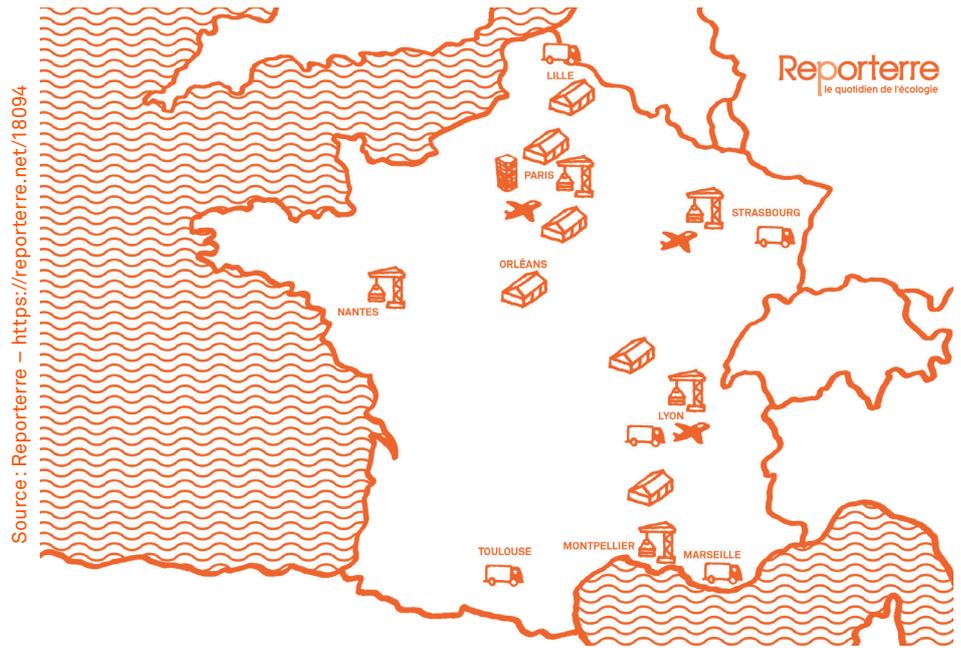
d'évaluation le supérieur hiérarchique établit et discute avec l'employé d'un programme d'amélioration avec des objectifs réalistes et mesurables. Cette procédure est déclenchée après constatation lors de l'évaluation annuelle ou semestrielle des résultats que les résultats de l'employé sont en dessous de ses objectifs, ou dès que l'entreprise constate que les résultats n'atteignent pas les objectifs exigés.

En production, grâce au système de gestion totalement informatisé, chaque supérieur hiérarchique sait en temps réel quel article un packeur est en train d'emballer, ou quel produit un picqueur est en train de prélever, mais aussi dans quelle zone de rayonnages il se trouve, à quel rythme il travaille, ou quels sont les temps de pause suspects. Il peut dès lors calculer sa productivité et déduire de ces chiffres de nombreuses informations. Le picqueur, même quand il est éloigné physiquement de ses supérieurs hiérarchiques, est "tracé" en permanence par son scan wi-fi, qui transmet en continu toutes les informations qu'il enregistre. Un nombre pléthorique de puissantes bornes wi-fi sont disséminées partout dans les hangars, fixées sous les hauts plafonds de tôle.

Le scan, outil indispensable à la gestion des ordres de prélèvement et des flux de marchandises, est donc aussi, vous l'avez compris, un petit flic électronique enregistrant le moindre de vos mouvements. Je ferai plus tard l'expérience des conséquences de cette surveillance lorsque j'aurai à essuyer des remontrances au sujet de mon rythme de travail. S'il décide de communiquer avec vous, picqueur, un lead ou un manager envoie un message électronique qui vient occuper tout l'écran de votre scan et le bloque un court instant.

Chaque nuit de travail compte pour le calcul final de la productivité, statistiquement recalculée quotidiennement. "C'est comme au championnat de foot, toutes les journées comptent", m'expliquera un lead depuis son ordinateur. Que votre prod soit bonne ou mauvaise, l'archivage informatique de votre productivité personnelle dans votre dossier individuel se fait automatiquement. Si vous avez le droit de demander quelle est votre prod à un supérieur hiérarchique, vous n'avez jamais accès directement à votre dossier informatique, car seul votre supérieur hiérarchique est autorisé à manipuler le logiciel. Difficile, donc, de savoir ce qui est consigné dans votre dossier.

Grâce à toutes ces données actualisées en temps réel, les supérieurs hiérarchiques sont en mesure d'exiger de vous un effort si vous ne travaillez pas avec suffisamment d'ardeur. Ainsi, pour qui souhaite décrocher un CDI, faut-il donner chaque jour tout son possible afin d'occuper les premières places du classement et écraser les autres par votre score. Les honnêtes travailleurs moyens ne sont pas considérés comme des *leaders*. Pour être embauché, il faut donc viser la performance, les "standards élevés qui peuvent paraître irréalisables aux yeux de certains", évoqués dans la charte des valeurs de la multinationale. »



Comment Amazon s'implante en France

Douze ans après l'ouverture de son premier entrepôt à Saran (Loiret), Amazon s'implante toujours plus vite et toujours plus grand en France : une dizaine de plateformes logistiques ont poussé sur tout le territoire (voir carte). Les derniers bâtiments battent des records en superficie, avec 142.000 m² pour celui qui entrera en service fin 2019 à Brétigny-sur-Orge dans l'Essonne.

Dans quelles conditions se fait cet essor ? Le premier enjeu pour la multinationale est de s'installer près des grands axes routiers pour assurer les allers et venues de ses poids-lourds. Les aéroports semblent aussi entrer dans sa ligne de mire, avec les futurs projets près de Roissy, Orly, Lyon-Saint-Exupéry ou encore Metz.

Pour autant, la localisation n'est pas le seul critère pour Amazon. Dans la plupart des cas, il s'agit aussi de territoires où l'industrie a disparu, laissant une population précaire et paupérisée. À Fournès, dans le Gard, où Amazon souhaite s'installer, la fermeture d'une centrale électrique a mis 600 personnes sur le carreau. A Brétigny-sur-Orge et à Metz, c'est la mise à l'arrêt des bases aériennes qui a précarisé les territoires.

La multinationale états-unienne ferait-elle oeuvre de philanthropie ? La situation économique compliquée des communes offre surtout à Amazon des leviers de négociation efficaces : ses promesses d'embauches résonnent fortement aux oreilles des élu·e·s locaux. Peu importe si le nombre d'emplois effectifs n'égale jamais le nombre d'emplois promis et peu importe s'il ne s'agit que d'intérim.

Pour saisir l'occasion, les collectivités semblent prêtes à toutes les concessions. Exonération d'impôts locaux, prix du foncier imbattable, construction d'infrastructures... Rien n'est trop beau pour séduire le géant nord-américain. À Lauwin-Planque, la communauté de com-

munes a aménagé les routes et construit des ronds-points pour près de 800 000 euros. Une broutille par rapport aux élu·e·s de la Somme, qui ont déboursé 3 millions d'euros pour accueillir un entrepôt à Boves.

Toutes ces négociations se font dans le plus grand secret, sous des noms de code dignes de films d'espionnage : "Projet Delta", "Logistique 22". En outre, plusieurs élu·e·s ont signé des clauses de confidentialité leur imposant le silence sur le nom de l'entreprise. La démarche est en partie illégale, mais tou·te·s acceptent sans broncher, pour s'assurer de décrocher le Graal. Comment en vouloir aux élu·e·s locaux ? Sous Hollande comme sous Macron, les gouvernements ont toujours applaudi l'arrivée d'Amazon, alors même que des procédures fiscales étaient en cours contre la multinationale.

Le champion de la vente en ligne cultive avec brio le secret et la mise en concurrence. Ce sont des promoteurs qui s'occupent des premières négociations concernant l'achat des terres et la construction des bâtiments : Goodman pour Lauwin-Planque et Saran, Virtuo pour Brétigny-sur-Orge ou encore Argan pour Metz et Fournès. En concurrence eux aussi, ces intermédiaires s'assurent d'obtenir les meilleures conditions d'accueil et louent ensuite à Amazon.

Pourquoi une telle opacité ? La multinationale ne prend pas le risque que d'autres entreprises ne viennent renchérir sur le prix des terrains et peut ainsi imposer ses conditions aux collectivités. Mais il s'agit aussi d'éviter les contestations locales des riverains et la formation de ZAD. En obligeant tous les acteurs locaux à taire sa venue, Amazon met bien souvent les riverains devant le fait accompli.

A. L.

Dans le Gard, on lutte contre l'arrivée d'Amazon

Amazon se développe partout en France. Parmi ses derniers projets : s'installer dans le village de Fournès, près de Nîmes dans le Gard. Les opposant·e·s s'organisent pour bloquer cette nouvelle implantation.

Dès l'automne 2018, les comités locaux d'Attac les plus proches ont eu vent du projet grâce à un lanceur d'alerte. "J'ai eu la première information courant novembre 2018 par le tailleur de pierre du village. Il était hébergé gracieusement sur la zone du projet par la mairie, qui lui a demandé de libérer les lieux pour laisser la place à Argan/Amazon", raconte Patrick, apiculteur dans le village de Fournès et membre du Forum citoyen local. L'annonce officielle est faite dans le bulletin municipal de janvier 2019.

Un collectif de soutien se met en place, avec diffusion de tracts et articles dans la presse locale. Le groupe organise une conférence de presse début avril 2019, avant la fin de l'enquête publique, tandis qu'Attac Nîmes pilote une action contre les *Amazon lockers*, casiers dans lesquels sont déposés les colis de la multinationale.

Malgré l'opposition massive des citoyen·ne·s, exprimée à l'occasion de l'enquête publique, les commissaires enquêteurs donnent un avis favorable au projet et le déclare "d'intérêt général". La décision préfectorale, attendue pour la fin du mois de septembre, risque d'aller dans le même sens.

"C'est une catastrophe en termes de pollutions sonores, lumineuses, de l'eau et de l'air," liste Patrick, pointant la bétonnisation de 11 hectares et l'augmentation du trafic routier. Les emplois promis ne suffisent pas à atténuer ses craintes : "Il n'y aura pas 600 emplois mais plutôt 150 et on ne connaît pas leur statut."

La lutte passe aussi par des recours juridiques. "Une enquête a été demandée sur la probité des élu·e·s : il y a un conflit d'intérêt car des élu·e·s propriétaires ont participé aux débats sur ce projet et les terres privées ont été achetées le double des terres municipales", explique Patrick. "Une plainte est en cours pour empêcher les élu·e·s de pouvoir prendre des décisions sur ce projet, comme le permis de construire."

Les opposant·e·s sont prêt·e·s à occuper le terrain pour empêcher les travaux. En attendant, ils essaient de convaincre les maires de la communauté de communes de les soutenir. "La commune la plus proche et la plus impactée, Saint-Hilaire-d'Ozilhan, a voté contre le projet à l'unanimité", se réjouit Patrick.

Jacqueline Balvet

Les librairies indépendantes font de la résistance

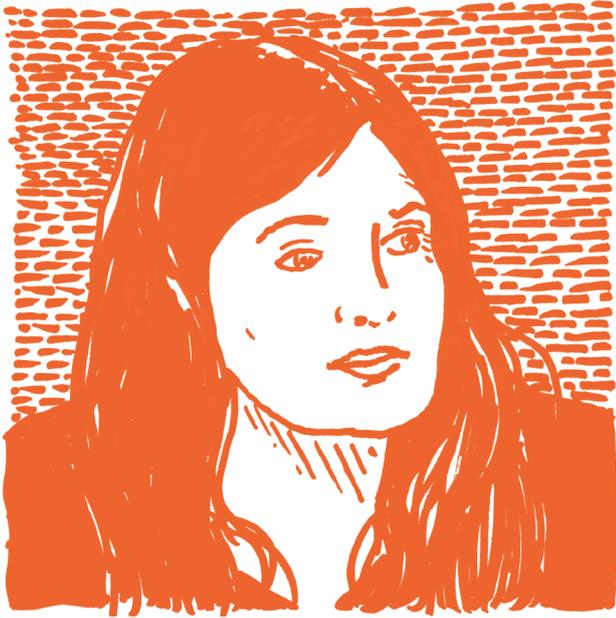
Dix-neuf ans après la création de la filiale française d'Amazon, le nombre des librairies est resté stable. La France compte aujourd'hui 3 200 points de vente de livres qui réalisent 40 % des ventes et emploient près de 11 000 salarié·e·s. Un record mondial ! Ainsi, il y a plus de libraires dans l'Hexagone que sur l'ensemble du territoire états-unien où le nombre de ces commerces a plongé de 43 % en cinq ans. Néanmoins, Amazon tient la corde dans les grandes villes et auprès des jeunes victimes de la dictature de l'urgence, et taille des croupières à la grande distribution (disparition de Virgin, réduction des rayons livres à la Fnac au profit des jeux).

La librairie indépendante génère deux fois plus d'emplois que dans les grandes surfaces culturelles, trois fois plus que dans la grande distribution et 18 fois plus que dans le secteur de la vente en ligne. Principale raison de l'exception culturelle française : le prix unique du livre mis en place par Jack Lang en 1982, le taux de TVA à 5,5 % et la loi Hamon de 2014 sur la gratuité des frais de port (qu'Amazon s'est empressée de contourner en créant un tarif d'expédition à 1 centime d'euro !).

Mais la principale tactique de résistance c'est le regroupement des librairies *via* des portails collectifs. Le site *librairiesindependantes.com* créé en juin 2017 par le syndicat de la librairie française rassemble ainsi 700 librairies adhérentes et permet au lecteur·trice·s de repérer immédiatement le livre qu'il cherche dans la librairie la plus proche. Même démarche avec le site *librest.com*, un réseau de 10 librairies du Grand Paris ou *lailibrairie.com* qui permet de commander des livres et de les faire livrer gratuitement chez l'un de ses 2500 partenaires (librairies et diffuseurs de presse) ou directement à domicile. L'extension pour navigateur *Amazon killer* permet aussi, quand on visite la page d'un livre sur Amazon, de pouvoir le trouver dans une vraie librairie à côté de chez soi. L'application est gratuite et peut s'installer sur la majorité des navigateurs Internet.

L'enseigne des éditions Presses universitaires de France (PUF) fait encore plus fort en proposant depuis 2016 un service d'impression à la demande. Un robot, l'Espresso Book Machine (EBM), permet d'imprimer un livre en quelques minutes, à choisir parmi une sélection de près de 5 000 titres. Mais surtout, les libraires misent sur l'attachement des Français·e·s aux commerces de proximité, nettement plus conviviaux que les algorithmes d'Amazon. Les enseignes tendent de plus en plus à devenir des lieux de vie, multipliant les événements : lectures, rencontres avec des auteurs et autrices...

Isabelle Bourbonlon



“Nous demandons un moratoire sur toute nouvelle infrastructure commerciale et notamment la vente en ligne”

Entretien avec Alma Dufour, chargée de campagne sur les modes de production et de consommation responsables pour les Amis de la Terre.

Difficile de concilier business et environnement : lorsque 7 700 salarié-e-s d'Amazon ont demandé, en mai dernier, à l'entreprise de prendre des mesures d'envergure pour réduire son empreinte environnementale, les actionnaires ont tout simplement voté contre et Jeff Bezos n'a pas pris la peine de répondre. En effet, les intérêts d'Amazon sont contraires à ceux de l'environnement et du climat. La multinationale participe à la bétonnisation des terres, à la surconsommation, à l'essor des transports. Elle a même détruit 3 millions de produits neufs en 2018 en France. Une aberration révélée par les Amis de la Terre, qui se sont lancés dans une grande campagne contre l'entreprise.

Pourquoi s'engager contre Amazon en tant qu'organisation environnementale ?

Amazon est en passe de devenir le premier distributeur de textile et d'électronique en France. C'est déjà le cas aux

États-Unis, bientôt en Allemagne et au Royaume-Uni. C'est un énorme acteur à l'échelle mondiale : il vend plus de 10 milliards de produits dans le monde chaque année.

Amazon a un impact direct sur les niveaux de production, via le dumping sur les prix qu'il pratique, via l'éclatement de la structure commerciale classique en millions de petits revendeurs qui n'ont plus de vision du marché dans lequel ils s'implantent, ce qui augmente encore la surproduction. En outre, Amazon développe la livraison ultra rapide, ce qui pousse à la livraison des colis par avions. L'entreprise possède même sa propre flotte de Boeing !

La fabrication et le transport des produits électroniques et textiles représentent un quart des émissions totales de carbone de la France. C'est un vrai angle mort dans l'engagement de la France contre le réchauffement climatique et dans celui de tous les pays occidentaux, car l'Accord de Paris comptabilise les émissions de ces biens dans les pays de fabrication et non de consommation. Donc ça ne crée pas d'incitation à réduire pour les pays occidentaux : ces émissions ne leur sont pas attribuées.

Pour respecter les scénarios du GIEC de réchauffement à 1,5°C en France, les émissions liées à l'industrie textile devraient être diminuées par dix d'ici 2030, par deux ou trois pour l'industrie de l'équipement électronique. Or, au lieu de diminuer, la production continue d'augmenter ces dernières années. On en est à 40 vêtements et 13 produits électroniques commercialisés par habitant-e-s en 2017.

Comment faire bouger les choses ?

Rien ne permet de dire que ça va baisser. Malgré les discours forts sur les changements de mode de consommation, la réalité est complexe. La surproduction précède l'achat. On constate une fissure entre la représentation médiatique et les habitudes globales des Français. Le changement n'est pas si massif.

Il n'y a pas de raison que les choses s'améliorent significativement si les États ne prennent pas les choses en main pour limiter l'expansion d'acteurs comme Amazon et ceux du commerce dans les zones commerciales en périphérie.

Nous demandons un moratoire sur toute nouvelle infrastructure commerciale et notamment la vente en ligne. Il faut que tous les acteurs se mettent autour de la table pour organiser une décroissance programmée de la vente de produits neufs.

Tant qu'on n'empêche pas tous les grands acteurs comme Amazon de déstabiliser tout le secteur, de détruire des emplois et de rendre encore plus fragile le secteur de la distribution, il n'y a quasiment aucune chance qu'on arrive à programmer quelque chose de cohérent par rapport au changement climatique.

Quel est l'objectif des Amis de la Terre dans cette campagne ?

Nous essayons de sensibiliser des alliés circonstanciels : tous ceux qui ont un intérêt à ce qu'Amazon ne se développe pas plus en France. Par exemple, les petits commerces de centres villes ou la Caisse des dépôts, qui lance des programmes pour maintenir les commerces dans les villes et en même temps voit d'énormes entrepôts s'installer. Les distributeurs classiques aussi commencent à sentir la concurrence d'Amazon.

Nous cherchons à montrer que c'est une demande populaire et légitime et que si le gouvernement prend la décision d'aller contre ce genre d'acteurs, il aura le soutien d'une majorité de la population.

Cela passe par les actions directes, avec Attac mais aussi avec les Gilets jaunes, qui se sont spontanément mobilisés contre l'entreprise, notamment lors de 17 actions de blocages. Un mouvement populaire, spontané, auto-organisé, a identifié Amazon comme l'ennemi numéro 1 ! Nous avons coordonnées cinq autres actions avec eux, cela montre que cette opposition crée de la convergence.

On laisse une première possibilité au gouvernement dans le cadre de la loi sur l'économie circulaire qui est examinée cet automne au Parlement. On veut pousser l'idée d'un moratoire sur les nouveaux entrepôts d'Amazon et des autres entreprises du e-commerce ainsi que sur les zones commerciales en périphérie. C'est une des 42 revendications du mouvement des Gilets jaunes. Cette demande peut réunir tous les acteurs concernés.

On sait que la bataille va être difficile sous le gouvernement Macron, mais on cherche à gagner des soutiens. En cas d'échec on passera à la phase 2, qui sera un moment d'opposition directe à l'entreprise. Multiplier les actions, les blocages sur les sites, les empêcher de fonctionner correctement jusqu'à ce qu'ils décident eux-mêmes de se retirer de France parce qu'ils ont trop de problèmes.

Propos recueillis par A. L.

Pour aller plus loin

Jean-Baptiste Malet
En Amazonie. Infiltré dans le "meilleur des mondes", Fayard/Pluriel, édition revue et augmentée (avril 2019)

Gaspard d'Allens et Franck Dépretz
"L'empire d'Amazon s'étend en France"
une enquête publiée en juillet 2019
par <https://reporterre.net>

Lucas Bretonnier et Alexandra Saviana
"Comment Amazon force les maires à se taire pour s'implanter discrètement en France"
publié en mai 2019
par <https://www.marianne.net>

"La taxe GAFA, une fausse solution à l'évasion fiscale", note de décryptage d'Attac, avril 2019
<http://france.attac.org/6896>

"La taxation unitaire pour lutter contre l'évasion fiscale des multinationales"
rapport d'Attac, juillet 2019
<http://france.attac.org/6704>

AVIS

vous pouvez commander des exemplaires de ce dossier par lots de 25 exemplaires en envoyant un courriel à materiel-militant@attac.org (seuls les frais de port seront à votre charge)

Attac
association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne est un mouvement d'éducation populaire tourné vers l'action. Attac se mobilise contre l'hégémonie de la finance et la marchandisation du monde, pour des alternatives sociales, écologiques et démocratiques

secrétariat de rédaction
Nikolaz Berthomeau,
Franck Mithieux,
Jeanne Planche

coordination de ce dossier
A. L.
et Raphaël Pradeau

maquette
Stéphane Dupont
photographie couverture
Michael Tellmann, Attac
impression
Ça va print

Attac France
21 ter rue Voltaire
75011 Paris
01 56 06 43 60
attacfr@attac.org

